



Le conseil municipal des enfants

Conseil Municipal des Enfants : de jeunes citoyens engagés et actifs !

Initié en 2016, le Conseil Municipal rassemble des enfants élus des classes de CM1, CM2 et 6ème des écoles publiques et privées de la ville. Ils s'engagent tout au long de l'année pour défendre l'environnement, la solidarité et améliorer la vie des habitants.

Animé par le service éducation animation, le Conseil Municipal des Enfants est une instance citoyenne reconnue par la Municipalité qui permet aux enfants d'être écouté et d'agir au sein de la collectivité et de s'émanciper en tant que citoyen. Leurs membres sont élus tous les deux ans et rejoignent selon leur sensibilité l'une des 4 commissions : Environnement, solidarité, communication, animation.

Des réunions régulières pour agir

Tout au long de l'année, les enfants se réunissent une heure et demi tous les 15 jours pour concevoir et organiser des projets utiles à tous. Toutes les décisions sont prises par les enfants, véritables ambassadeurs auprès de leurs camarades. C'est une opportunité pour que chacun s'exprime et donne son opinion, pour connaître l'environnement de la commune, pour être consulté sur des projets de la ville.

De nombreuses actions engagées pendant ce mandat

Les actions n'ont pas manqué : participation au jardin partagé du square du Cheval Blanc, à l'exposition les animaux nocturnes, installation d'une boîte de troc de livres devant l'école Nelson Mandela, ateliers sur les gestes aux premiers secours avec les Pompiers. Ils ont organisé une collecte de vêtements pour l'association Arc en ciel, et une collecte alimentaire pour l'association ALFAA et participé au Carnaval 2020 et 2021.

La gazette du CME sera envoyée à tous les parents et les partenaires en juin pour découvrir tous les projets réalisés.

Le 17 juin, les enfants présenteront le bilan de leurs actions devant le Conseil Municipal de la Commune. Consulter le bilan [ici](#)

Retrouvez-les sur [la chaîne youtube](#) qui retransmet le Conseil

C'est bientôt la fin de leur mandat. Rendez-vous en octobre pour les prochaines élections avec l'ouverture de 23 postes.

Le Conseil Municipal des enfants à St-Julien, c'est quoi ?



Les enfants sont élus par leurs camarades pour un mandat de 1 an.

Ils viennent des 5 écoles de la ville :

- Près de la Fontaine
- Puy Saint Martin,
- François Buloz,

- › Thairy,
- › Présentation de Marie.



Une séance de travail est prévue à la Mairie, le mardi entre 17h et 18h30, une fois tous les 15 jours.

4 Commissions et leurs projets :

Commission Environnement :

- › Une bande dessinée pour sensibiliser les habitants sur les déjections animales dans les rues,
- › 3 journées « Je vais à l'école à pied ou en covoiturage ».

Commission Animation :

- › Organisation des Saint Julympiades : olympiades réunissant 200 enfants des accueils périscolaires,
- › Participation à la Fête des Enfants : stand de présentation du CME et exposition photo.

Commission Solidarité 1 :

- › Collecte alimentaire avec l'association ALFAA, 200 kg de denrées alimentaires collectés
- › Rencontres avec les adultes handicapés du Foyer Nous Aussi.

Commission Solidarité 2 :

- › Stand à la Fête des Enfants avec les Sapeurs-Pompiers, sur les gestes aux premiers secours,
- › Après-midi jeux et goûters, avec des personnes âgées vivant à Saint Julien,
- › Intervention de l'association Espace Handicap, un mercredi à l'accueil de loisirs de Cervonnex.

Participation aux projets de la ville :

- › Présentation lors du conseil municipal adulte
- › Participation aux vœux du Maire
- › Visite de l'ONU
- › Participation au Carnaval
- › Participation à la Fête des Enfants
- › Participation à la Semaine de Citoyenneté

> Participation aux cérémonies commémoratives

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/ville-institution/conseil-municipal/le-conseil-municipal-des-enfants-625.html>